

CIRCULAIRE « PRIONS » DU 14 MARS 2001, DEUX ANS APRES: MODALITES PRATIQUES D'APPLICATION DANS UNE UNITE D'ENDOSCOPIES DIGESTIVES D'UN CENTRE HOSPITALIER GENERAL

A. Fleury¹, P. Martres², F. Lémann², P. Hervio¹, G. Laurens³, O. Danne¹ Service d'Hépatogastro-Entérologie¹, Laboratoire de Bactériologie-Virologie-Hygiène², Service de Pharmacie³, Hôpital René Dubos, Pontoise

Objectifs : La circulaire DGS/DH N° 138 du 14 mars 2001 relative à la prévention du risque de transmission d'agents transmissibles non conventionnels (ATNC) prend en compte le risque iatrogène lié au nouveau variant de la Maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) et préconise entre autres l'utilisation de l'acide peracétique pour la désinfection des endoscopes. Nous avons évalué le surcoût généré par ces nouvelles recommandations puis avons mis en oeuvre uniquement les mesures financées. **Matériel et méthodes :** Après avoir défini avec le CLIN les actes à risque de transmission des ATNC, nous avons évalué les conséquences financières de la nouvelle circulaire en terme d'usure et de temps d'immobilisation des endoscopes, de consommation de détergent et désinfectant à base d'acide peracétique, d'acquisition de matériel à usage unique. Avec l'appui du CLIN, un financement à la hauteur du coût des mesures évaluées a été demandé à la Direction de l'Hôpital. Seules les mesures financées ont été mises en place. **Résultats :** Dans l'Unité d'Endoscopies Digestives du Centre Hospitalier de Pontoise (600 lits), le coût de la mise en place des nouvelles recommandations de la circulaire 138 a été évalué à 100 000 euros par an au titre de dépenses d'exploitation (achat d'équipement à usage unique principalement), et à 80 000 euros au titre de dépenses d'investissement (endoscopes, laveurs-désinfecteurs d'endoscopes). Le questionnaire de repérage des patients suspects, atteints ou présentant des facteurs de risque de MCJ a été actualisé en juin 2001 et est systématiquement inclus dans le dossier médical. Il doit être rempli pour tout patient admis. Tous les actes endoscopiques digestifs (3000 par an), quelles que soient les caractéristiques du patient, ont été considérés comme des actes à risque de transmission des ATNC car toute effraction, même minime, d'un tissu à risque, ne peut être exclue lors de l'endoscopie. En conséquence, un double nettoyage systématique de tous les endoscopes a été mis en place grâce à l'acquisition d'un deuxième laveur-désinfecteur répondant aux recommandations de la circulaire, à la mise aux normes du laveur-désinfecteur déjà en service et au réajustement du parc d'endoscopes (OLYMPUS®) composé actuellement de six vidéocoloscopes, huit vidéogastrosopes, deux vidéoduodénoscopes et de deux endoscopes optiques (nasogastroscope et fibroscope pédiatrique). La procédure de désinfection manuelle est réalisée pour les patients présentant des facteurs de risque de MCJ et pour la désinfection initiale des endoscopes lorsqu'ils ont été stockés plus de douze heures. Le désinfectant à base de glutaraldéhyde a été remplacé par un désinfectant à base d'acide peracétique, l'ANIOXYDE® pour la désinfection manuelle et l'APERLAN® pour la désinfection machine. Après 2 ans d'utilisation de l'acide peracétique de Juin 2001 à Mai 2003, 1795 coloscopies, 3719 gastroscopies et 76 duodénoscopies ont été réalisées et aucune détérioration inhabituelle de tous les endoscopes notamment de leurs gaines n'a été constatée. Cependant 60% du parc a été acquis de façon contemporaine ou postérieure au passage à l'acide peracétique. Actuellement, l'ensemble du matériel d'endoscopie ancillaire à usage unique n'est pas financé. Le matériel réutilisable stérilisable en endoscopie reste donc majoritaire. **Conclusion :** La plupart des recommandations de la circulaire « prions » est appliquée dans l'Unité d'Endoscopies Digestives de l'hôpital de Pontoise grâce à un financement spécifique. L'utilisation pendant 2 ans d'acide peracétique n'a entraîné aucun dommage important ni inhabituel vis à vis d'un parc d'endoscopes OLYMPUS® majoritairement récent. D'autres études sont nécessaires pour valider la compatibilité entre l'acide peracétique et les endoscopes en attendant des données plus précises de la part des fabricants d'endoscopes et de désinfectants.

ANGH Copyright 2003